MB/XP, Philippeville, 8 février 2024

ANHEE

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR d'Anhée

Maison communale - Salle du Conseil
le 5 février 2024

Présents **:**
Les membres de la CLDR présents figurent sur la liste ***en annexe 1.***

Liste des principaux acronymes :

CITW	=	*Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie*
CLDR	=	*Commission Locale de Développement Rural*
Cyrys	=	*Fondation philanthropique de l'Abbaye Notre-Dame de Leffe*
DR	=	*Développement Rural*
EV	=	*Espaces Verts (Administration régionale)*
FP	=	*Fiche-Projet*
FRW	=	*Fondation Rurale de Wallonie*
GAL	=	*Groupe d'Action Locale*
HLW	=	*Haut-Le-Wastia*
ONE	=	*Office de la Naissance et de l'Enfance*
PCDN	=	*Plan Communal de Développement de la Nature*
PCDR	=	*Programme Communal de Développement Rural*
Piwacy	=	*Plan d'investissement Wallonie cyclable*
PN	=	*Parc Naturel*
PPPW	=	*Petit Patrimoine Populaire Wallon*
SPAF	=	*Service Provincial d'Aide Familiale ASBL*
SRWT	=	*Société Régionale Wallonne de Transport*

1) Accueil et introduction

M. Pierre RONDIAT, nouveau Bourgmestre et nouveau Président de la CLDR, accueille les participants et ouvre la séance.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. *Introduction :*
   a) *Accueil par M. Pierre RONDIAT, Bourgmestre, nouveau Président de la CLDR*
   b) *Approbation du C/R de la réunion du 11.09.2023 (transmis le 06.10.2023)*
2. *Rapport annuel :*

a) Rapport d'activités de la CLDR pour l'année 2023
b) État d'avancement des projets en DR et avancées d'autres projets du PCDR
c) Propositions de projets à mettre en œuvre en DR, pour les 3 années à venir

3. *Suivi des GT et autres réunions :*
   a) GT Nature/Appel à projet BiodiverCité
   b) GT Petit patrimoine
   c) Réunion publique Parc naturel de la Molignée
4. *Divers*

Le compte-rendu de la réunion du 11.09.2023 est approuvé sans remarques.

La CLDR est informée de la démission de M. Jean-Luc LALOUX, suite à son déménagement dans une commune voisine. Les participants actent cette démission.

2) Rapport annuel

a) Rapport d'activités de la CLDR pour l'année 2023

Un tableau reprenant les dates et types de réunions auxquelles les membres de la CLDR ont été conviés courant 2023 est présenté, ainsi que le nombre de participants.

b) État d'avancement des projets en DR et avancées d'autres projets du PCDR

Concernant les projets en DR, 4 conventions sont en cours et concernent les projets suivants :

1er PCDR - 1 projet toujours en cours en convention DR :

- *La Place d'Annevoie :*
  19-12-2023 : approbation de l'attribution, par le Collège
  01-2024 : approbation de la tutelle pour l'attribution du marché.

2ème PCDR - 3 projets en cours en conventions DR :

- *Le Centre multi-services intergénérationnel*
- *La Halle*
- *Le Parc communal en bord de Meuse.*

Les agents de la FRW présentent ensuite, lot par lot, les différents projets du PCDR ayant connu une avancée en 2023. Les participants sont invités à faire part de leurs remarques et à poser leurs questions.

Lot 1 :

1.2 - Restauration de sites à valeur patrimoniale et d'éléments du petit patrimoine avec valorisation touristique :

- Le site Web est en ligne : https://anhee-patrimoine.be/
- L'inventaire des arbres remarquables est terminé
- Au niveau des cimetières : le travail des bénévoles est finalisé, c'est en ligne
- Valorisation touristique : QR codes au niveau des pompes en 2024
- Arbres et Haies Remarquables : liste ok CCATm, passage au Collège en février, pour envoi en mars 2024

- Le service Urbanisme aide à l'obtention de subsides pour la restauration.

⇨ *Un participant s'interroge sur ce qu'il est possible, au niveau des cimetières, de restaurer avec des subsides.*
7.500 € peuvent être obtenus pour la restauration d'éléments du patrimoine de type chapelle, potale, …
De son côté, la Commune met 25.000 € par an (sur fonds propres) dans la réfection progressive des murs de ses cimetières (ceux des cimetières de Sosoye et de Maredret sont refaits, celui de Warnant est en cours).
Un recensement doit être fait par chaque commune. Quand on a une concession, on est tenu de l'entretenir, c'est du ressort de la famille. S'il n'y a plus de famille, la commune doit prendre ses responsabilités, notamment pour éviter tout danger.
Un participant, membre du GT Petit patrimoine (voir point 3, b), précise que pour son relevé, le GT a travaillé selon divers critères, à savoir : le rôle joué par ces personnes dans la commune (curé, bourgmestre, instituteur…), l'architecture/style de la tombe, les combattants tombés au champ d'honneur, …
Le but était de faire l'inventaire de ce qui existe actuellement dans les villages de la Commune.

1.3 - Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Molignée (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison.

Discussions nombreuses lors des réunions de CLDR. Réelle demande mais points de blocage relatifs à la dénaturalisation et l'imperméabilisation du site.

1.5 - Actions visant à la rencontre-découverte de la ruralité près de chez soi.

- Nombreuses activités de la Maison de la Ruralité
- Actions des bibliothécaires
- Parution d'un livre sur l'habitat à Denée avec visite dans le village et mise en place de scénettes en wallon à cette occasion
- Journées du Patrimoine : troupe de théâtre en wallon active
- Adhésion à "Ma commune dit Ayi".

1.6 - Initiation d'une démarche de création d'un Parc Naturel autour de la Molignée.

- Rapport d'opportunité produit à l'été par le BEPN
- Réunion de présentation à Bioul le 4/12/2023
- 2 entreprises privées mandatées pour le diagnostic et la phase de participation citoyenne.

1.7 - Création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française.

- 9/11/2023 : projet de Convention-Réalisation approuvé par le Conseil communal. La Commune est en attente du retour de cette convention signée par la Ministre.
- Le volet « crèche » est à concrétiser dans le cadre du Plan Cigogne qui impose des délais stricts. (Les travaux de la voirie auraient dû commencer maintenant …)

⇨ *Pour ce volet crèche, il est signalé qu'une prolongation des délais sera sollicitée. Sans cela, un risque existe de voir une partie du subside alloué à la Commune être supprimé. Les délais impartis sont stricts car il y a des comptes à rendre auprès de l'Europe insiste un membre.*

1.8 - Construction d'une halle couverte près de la place d'Anhée pour accueillir des marchés, foires de terroir et toute autre activité économique.

- 26/05/2023 : présentation de projets par 3 candidats devant jury
- 06/06/2023 : Désignation de l'auteur de projet (M. Van Haeren) par Collège
- 11/09/2023 : présentation de l'avant-projet à la CLDR pour avis

- 28/11/2023 : approbation de l'avant-projet par le Collège
- 07/12/2023 : Comité d'accompagnement Avant-Projet : reporté
- 22/01/2024 : Comité d'accompagnement Avant-Projet.

1.9 - Création d'un observatoire ornithologique avec accès PMR.

- Concrétisation partielle sur le site du Grand Pachi à Bioul via l'appel à projets Maillage Vert & Bleu envisagé, mais projet hélas non-retenu
- Actions BiodiverCité sur ce site.

1.10 - Aménagement du site de l'ancien camping d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels.

- Travaux en cours par l'entreprise Eecocur
- Attente de retour d'Infrasports pour lancer le marché de travaux pour les équipements sportifs et aires de jeux.

<u>Lot 2 :</u>

2.1 - Mise en place d'un outil de gestion territoriale et urbanistique.

- Charte urbanistique → création/subdivision de logements (depuis 06/2021)
- Mise en place d'une sous-commission de la CCATM en 01/2022 → dossiers en relation avec des éléments du PPPW.

2.3 - Mise en valeur des paysages remarquables de la Haute-Meuse avec valorisation touristique.

- Lien à faire avec le projet 1.10 (Parc en bord de Meuse).
- Envisagé à plus large échelle via un éventuel GAL mais dossier du GAL Haute-Meuse hélas non-retenu lors de la sélection des GALs.

⇨ *M. RONDIAT explique que le projet de GAL Haute-Meuse regroupant les 5 communes de la Haute-Meuse et celle d'Houyet n'a pas été sélectionné par la Ministre TELLIER pour la nouvelle programmation. Cela sera à considérer lors du dépôt de la candidature du PN de la Molignée.*

2.4 - Construction de logements locatifs et de logements adaptés aux ainés sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française à Anhée avec aménagement des espaces extérieurs.

➔ Voir projet 1.7 (SPAF)

2.6 - Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-le-Wastia.

Centre de Haut-le-Wastia réaménagé prochainement via subsides *Cœur de Village*, mais pas vraiment d'opportunité d'y intégrer une telle installation.

2.7 - Aménagements extérieurs de type trottoirs, poubelles, bancs, pour faciliter les aînés dans leurs déplacements.

Considération dans le cadre des projets sollicités en financement DR : FP 1.7 (projet *SPAF*), 1.8 (Halle) et 1.10 (Parc communal) + à HLW dans le cadre de *Cœur de Village.*

2.8 - Aménagement des plaines agricoles de Bioul-Denée grâce aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).

Action récurrente : les plantations se poursuivent.

2.10 - Etude et installation d'une micro-station hydro-électrique sur le Rouillon.

Un propriétaire privé a obtenu le permis pour l'installation d'une telle micro-station sur le Rouillon, mais pas d'avancées depuis.

⇨ *Suite à l'interrogation d'un membre, M. le Bourgmestre signale que la micro-station évoquée se situerait bien en amont des Jardins d'Annevoie en aval desquels la cession d'une digue a causé pas mal de dégâts le 2 janvier dernier. Ces inondations ne remettent donc pas en cause ce projet privé.*

2.11 - Développement d'une stratégie de marketing touristique et économique.

- Etude en cours sur vallée de la Molignée avec CITW. Réalisée par *Un Tour d'Avance*. Voir site de l'ADL
- 2 volets : la stratégie en tant que telle et l'image/identité (enveloppe supplémentaire pour logo et identité)
- Plan d'actions existe
- Appel à projets "Territoire intelligent" (numérique en zone rurale) : retenu, site appli pour 4 communes afin de structurer la promotion de l'offre touristique.

2.12 - Développement d'un réseau d'aires multisports/sport zones dans les villages.

Travaux récurrents pour entretien des aires de jeux existantes + en cours au niveau du parc en bord de Meuse (projet 1.10).

2.13 - Sensibilisation des producteurs locaux à s'inscrire dans un réseau coopératif de distribution au niveau local.

- D'avril à octobre, *Vendredis du Terroir* à Anhée : 1 fois par mois - Voir site de l'ADL
- Mise en place de la *Planche du Marché* permettant de mettre en avant les productions locales
- Divers producteurs se diversifient et proposent la vente sur place et des marchés occasionnels (Site de Grange, Vergers de la Molignée...)

2.14 - Aménagement d'une liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Molignée via la place d'Anhée.

Etude de marché pour création de box sécurisés pour vélos (site ancienne gare d'Anhée) avec possibilité de location : coût connu → prêt pour appel à projet.

<u>Lot 3 :</u>

3.1 - Actions de soutien aux Acteurs économiques locaux.

- Actions de sensibilisation : *virtual Friday* (une quarantaine de commerces participants)
- Relais des formations digitales (en webinaires) pour acteurs locaux en collaboration avec Digitalwallonia
- Divers accompagnements de porteurs de projets
- Poursuite de la promotion des chèques-commerces
- Dossier Objectif proximité (soutien à l'installation de commerces de proximité aux centres de Bioul et Anhée) retenu : déjà un bénéficiaire (nouvelle enseigne).

3.2 - Actions Ecoles.

- Travaux en cours pour l'agrandissement et la rénovation des sanitaires de l'école de Warnant
- Divers travaux/aménagements/activités relatés fréquemment via le Bulletin Communal.

⇨ *Des précisions sont apportées quant aux travaux de l'école de Warnant, implantation qui accueille une centaine d'élèves. Une zone kiss&drive va être aménagée afin de pouvoir déposer les écoliers en toute sécurité devant l'école. Les locaux se verront significativement améliorés et agrandis, ce qui est attendu par tous. Les éléments de sécurité ont bien été considérés et respectés pendant cette phase de travaux (qui ne semblent pas perturber les élèves). Le confort*

sera largement supérieur dans les locaux, dont le réfectoire qui sera bien mieux éclairé naturellement ; sans crainte de surchauffe l'été, les protections/isolations étant prévues.
Des éléments comme une toiture végétale, des citernes à eau de pluie et du photovoltaïque sont prévus.
Pour ces travaux, estimés à 899.000 €, la commune recevra 88% de subsides. Des suppléments et imprévus (stabilité par exemple) viendront immanquablement gonfler le coût.

3.3 - Actions Nature/Environnement.

- GT BiodiverCité CLDR le 11/04/2023
- Grainothèque - Echange de semences le 06/10/2023
- Distribution de plants d'arbres le 25/11/2023 avec stand du PCDN et animation en collaboration avec le BEPN et l'Ecole du dehors de HLW
- Organisation de journées de sensibilisation pour enfants lors des "jours blancs"
- Atelier de taille des arbres fruitiers le 02/12/2023
- Action propreté avec BeWapp
- Réflexion pour l'installation de 3 futures bornes de rechargement pour voitures électriques : 2 à Anhée (place communale et complexe sportif) et 1 à Denée. Coordination par le BEP.

3.4 - Actions Vivre Ensemble.

- Nombreuses actions PCS : gymnastique, langue wallonne, informatique (Maison des Jeunes à Anhée), écrivain public, Anhée amie des aînés… Journée intergénérationnelle fin de l'été
- Petit-déjeuner Oxfam à Bioul, …
- Multiples actions relayées par le bulletin communal.

3.6 - Diagnostic des problèmes d'isolation à grande échelle.

Opération *Rénov'Energie* 2023-2025 : partenariat avec Cyrys (CoRenove sous-traitant pour la Fondation Cyrys) se poursuit.

- ⇨ *Le nombre de dossiers traités à Anhée est significativement plus important que dans les autres communes profitant de cet accompagnement. Mais il reste limité. Une présentation du RA 2023 est prévue prochainement ; Mme FALAES, Echevine des Travaux, pourra obtenir des informations plus précises à ce sujet.*
- ⇨ *M. RONDIAT fait savoir que les assistantes-sociales du CPAS avaient identifiés de potentielles familles bénéficiaires de l'accompagnement (préaudit, recherche de subsides et liste d'entreprises pouvant effectuer les travaux).*
- ⇨ *Un membre de la CLDR qui a pu profiter de l'aide de CoRenove fait part de son expérience en soulignant les avantages (exemple : préaudit intéressant et apportant déjà de premières informations) et les points d'amélioration (exemple : les corps de métiers listés qui ne répondent pas forcément aux citoyens alors qu'ils sont renseignés par CoRenove).*

3.13 - Etude et installation de micro(s)-station(s) hydro-électrique(s) au niveau de la Molignée.

Projet qui aurait pu se mettre en place par le *GAL,* hélas non retenu. Peut-être plus tard via le PN.

3.14 - Homogénéisation de la signalétique au sein de la vallée de la Molignée.

Cf. FP 2.11 : idée de portes d'entrée sur le territoire (aspect image).

3.15 - Adaptation du mobilier et des techniques de présentation des activités (nouvelles technologies) dans les locaux du SI.

- Actuellement, un employé à 3/4 ETP
- Liens à faire avec l'initiative supracommunale de la Vallée de la Molignée (rapprochement avec SI de Onhaye).

3.18 - Aménagements esthétiques de la place de Haut-le-Wastia.

- Dossier retenu par le Ministre Collignon le 02/12/2022 dans le cadre de l'appel à projets Cœur de Village avec promesse de subside de 500.000 €
- Actuellement, stade projet
- Adjudication en juin 2024 et fin des travaux avant décembre 2026.

3.20 - Aménagement d'aires de repos et de pique-nique et d'un réseau de bornes de rechargement pour vélos électriques.

Plaine de jeux linéaire sur le RAVeL de la Molignée à venir (animation) vers Mettet (jusque bifurcation vers Florennes). Jeux géants pour inciter les familles et les adultes à l'utiliser et s'y arrêter.

3.21 - Mise en place d'un système de location ou de partage de vélos (à assistance) électriques, dans un but utilitaire et touristique.

Lien avec les box sécurisés au niveau de l'ancienne gare d'Anhée (PIMACI).

3.25 - Aménagement d'un espace numérique avec l'organisation de formations notamment à destination des aînés.

Formation à la Maison des jeunes : Les Aînés de l'informatique.

3.28 - Installation aux entrées de la commune de panneaux lumineux informant sur les activités dans la commune.

Prochainement, installation d'un panneau à messages variables à Bioul, sur fonds propres.

⇨ *Des commentaires sont faits sur la luminosité trop importante en période nocturne du panneau existant. Mme FALAES fait savoir que ce panneau est éteint de 20h à 7h pour ne pas causer de désagréments. Elle rappelle que dans le cadre de Piwacy, l'installation de plusieurs panneaux était souhaitée. Mais la Région a jugé qu'il ne s'agissait pas de panneaux d'information éligibles.*
Suite à l'interrogation d'un membre, il est aussi indiqué que c'est le chargé de communication de la Commune qui prépare et gère le contenu des informations qui défilent au niveau de ce panneau. Le panneau de Bioul fonctionnera grâce à un logiciel commun à celui d'Anhée.

c) Propositions de projets à mettre en œuvre en DR, pour les 3 années à venir

Les 3 projets proposés l'année dernière sont remis en discussion. Ils restent d'actualité. Pour rappel, il s'agissait de :

1-Numéro FP	Fiche-Projet 2.6
Intitulé du projet	**Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-Le-Wastia** A déterminer : pertinence de chauffer tel ou tel bâtiment, au regard d'une étude technique (école ? musée ? logements à venir de La Dinantaise ? salle des fêtes ? local de la balle pelote ?)
2-Numéro FP	Fiche-Projet 1.3

Intitulé du projet	**Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Molignée (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison - acquisition** Meilleure solution technique est à trouver (pose d'asphalte dans cet écrin de nature ?). Craintes de nuisances par rapport à la biodiversité du site. Bien-fondé de la FP rappelé -> permettre une mobilité utilitaire vers le RAVeL. Une réunion technique avec des intervenants externes ? Toujours est-il que l'acquisition pouvant être subsidiée, l'opportunité de devenir propriétaire de la voie pour la Commune est intéressante.
3-Numéro FP	Fiche-Projet 2.14
Intitulé du projet	**Aménagement d'une liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Molignée via la place d'Anhée** Au cas où son financement via le PIMACI ne se vérifiait pas.

Hormis ces 3 projets, les autres projets du PCDR subventionnables a priori par le DR sont :

Projet	Catégorie	Taux	Assiette subvention	Subside max
1.1 : Construction d'un quartier résidentiel adapté aux ainés sur le site des Respes à Denée	4 Logement	60%	850.000 €	510.000 €
1.9 : Création d'un observatoire ornithologique avec accès PMR	3 Espace public biodivercité	80%	500.000 €	400.000 €
2.5 : Raccordement de Denée au RAVeL par l'aménagement d'une voie lente via le Tienne des Faux	1 Mobilité douce	80%	850.000 €	680.000 €
2.9 : Construction de Logements Tremplins et /ou Intergénérationnels sur le site des Respes à Denée avec aménagement des espaces extérieurs	4 Logement	60%	850.000 €	510.000 €

<u>Par rapport au projet d' « Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-Le-Wastia » :</u>

La Commune a engagé récemment un coordinateur POLLEC qui travaille dans l'esprit de la Convention des Maires et ses exigences (à noter l'exemple de la commune de Leuven). Il envisagerait bien une chaufferie-bois à Denée (à proximité de la buvette du foot et de l'école). Il va jouer son rôle et travailler notamment au niveau du cadastre, pour aider la commune à prioriser ses interventions.

Il est signalé que la pose de gaines à HLW pendant les futurs travaux permettrait, si le projet se concrétise, d'y installer effectivement par la suite un réseau de chaleur. La question est posée de trouver un/des local/aux ad hoc pour le stockage du bois et la nouvelle chaufferie. Il faut aussi regarder les périodes d'occupation des différents bâtiments, afin que ce soit pertinent qu'ils entrent dans ce réseau. Après de premières réflexions, il semblerait qu'il serait opportun de n'intégrer que l'école et le presbytère dans le projet. Les AD de la FRW rappellent que le site de la place de HLW avait été considéré lors de l'élaboration du PCDR car de nombreux bâtiments publics y sont localisés au sein d'un périmètre relativement restreint.

Suite aux discussions, il semble qu'une étude serait nécessaire, pour mieux cerner les besoins et les contraintes et voir également si c'est bien vers le bois qu'il faut se tourner et pas vers un autre moyen moins polluant (géothermie, pompes à chaleur… ?).

Cette étude et l'appel à la contribution du coordinateur POLLEC font qu'il n'est pas concevable de solliciter une demande de convention pour ce projet durant l'année 2024. Il faudra plus que probablement attendre 2025.

Par rapport au projet d' « Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Molignée (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison » - phase acquisition et phase aménagements :

Les débats sont vigoureux sur le sujet. Il n'y a actuellement pas d'approche conciliable entre les défenseurs de la poursuite des objectifs de la FP et les personnes craignant une dénaturation /imperméabilisation du site. Chacun exprime ses arguments en faveur ou en défaveur du projet. Sachant qu'ils ont déjà été exposés plusieurs fois, il n'est plus question de les lister…

Une approche rationnelle est souhaitée par tous ; celle-ci pourrait être trouvée auprès d'experts de la thématique. Il serait donc positif de convier une telle personne permettant de dépassionner le débat, éviter les idées préconçues et éclairer les membres de la CLDR en objectivant les apports positifs et impacts négatifs du projet.
Il est proposé également d'aller sur le terrain.

Les AD de la FRW font remarquer que l'acquisition du site peut faire l'objet d'un subside DR, mais uniquement dans l'optique d'y concrétiser ensuite un projet du PCDR (dans le cas présent, le projet est clairement identifié) et ce endéans un temps imparti.

Par rapport au projet d' « Aménagement d'une liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Molignée via la place d'Anhée » :

Lorsque les travaux du Parc en bord de Meuse seront terminés, un des accès principaux vers ledit Parc sera la rue Ribot qui est considérée dans cette FP. Le but est de rendre cette voire la plus sécure possible, mais aussi la plus conviviale possible.
Aussi, quand des événements plus importants se dérouleront sur le site du Parc (des zones événementielles sont prévues dans le Parc avec possibilité d'accueillir plus de 200 voire 300 personnes), le stationnement des visiteurs sera à organiser. C'est précisément la fonction que devrait proposer (principalement) le deuxième périmètre de cette FP[1].

La FRW explique que :

- Le PCDR d'Anhée est valide jusqu'en 2027 inclus, ce qui laisse la possibilité à la Commune de demander des conventions en 2024, 2025 et 2026 (pour 2026 et 2027, à savoir les 2 dernières années de validité du PCDR, la Ministre a annoncé une seule convention-exécution possible).
- Il y a lieu de tenir compte des finances et réalités communales :
    - 4 projets DR actuellement en cours et budgétés.
    - Des estimations à actualiser en sachant que les coûts pour les travaux ont flambé ces dernières années et qu'il y a désormais des plafonds d'intervention du DR.

[1] Après vérification post-réunion, la FP ne contient bel et bien pas d'esquisse. Cependant, des atouts, faiblesses et enjeux y sont cartographiés.

- Certains projets ne sont pas mûrs et doivent être étudiés avant de se prononcer sur l'opportunité de solliciter une convention DR pour les réaliser. C'est le cas de la chaufferie-bois et de la ligne de tram.
- L'incertitude quant à la réalisation ou non du projet de « liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Molignée via la place d'Anhée » dans le cadre du PIMACI.

En conclusion, la CLDR laisse la même programmation que l'année dernière, en sachant que l'ordre de priorité entre ces 3 projets pourra être modifié suivant les résultats des études et avancées en la matière.

3) Suivi des GT et autres réunions

a) GT Nature/Appel à projet BiodiverCité

Pour l'appel à projets 2023 : La Commune a reçu du SPW l'arrêté de subvention.

Françoise WINDESHAUSEN, éco-conseillère, explique que les actions se mettent doucement en place mais qu'il reste difficile de les terminer dans les délais. Des justificatifs doivent être rentrés pour le 1er mars.
Les plantations sont effectuées par le service technique communal.
Pour le *Grand Pachi*, une aide extérieure est souhaitée.
Au niveau de la végétalisation des cimetières, ça avance aussi petit à petit.
La distribution dans le cadre de la Semaine de l'arbre peut maintenant se faire chaque année, ce qui est une bonne chose.
NB : Françoise fait remarquer que dans le PCDN l'accent était surtout mis sur l'aspect sensibilisation, alors que dans le cadre de BiodiverCité l'accent est mis surtout sur les plantations. Ce volet sensibilisation étant important pour les membres du PCDN, la Commune en assure le financement sur fonds propres quand le budget BiodiverCité est épuisé.

b) GT Petit Patrimoine

Comme stipulé au projet 1.2., le site web relatif au Petit patrimoine est accessible via le lien suivant : https://anhee-patrimoine.be/
Les membres de la CLDR sont invités à aller sur ce site et à proposer des ajouts ou corrections.

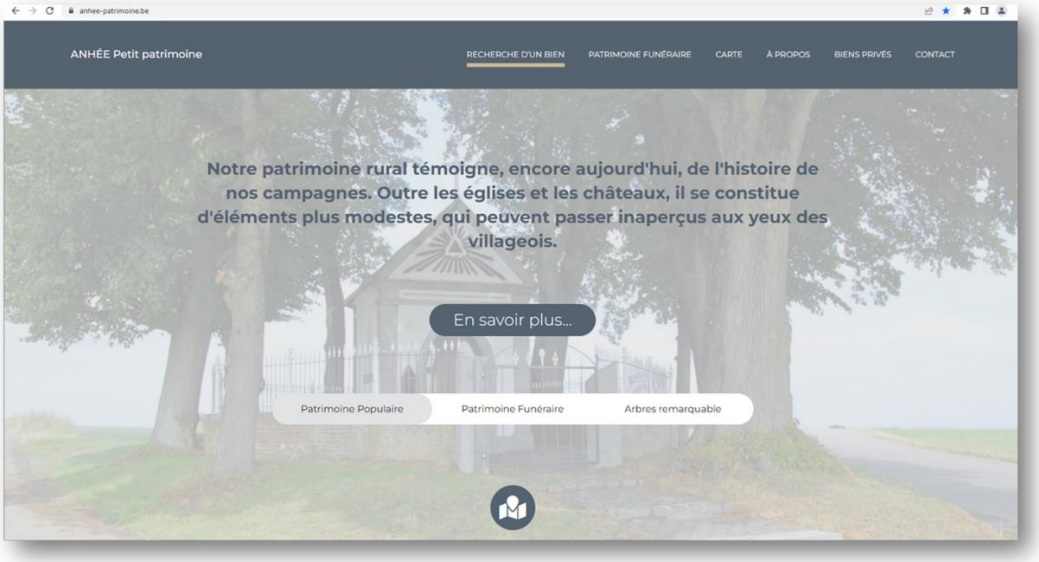

Les éléments du patrimoine hydraulique seront prochainement équipés de QR codes. Cela est prévu pour 2024. De tels codes ont été apposés sur certains éléments du PPPW à Maredret (dans le cadre de la balade organisée précédemment par le GT). Françoise WINDESHAUSEN souligne le nécessaire investissement des bénévoles et de l'Administration communale pour mener à bien ce travail qui pourrait paraître anodin mais qui en réalité prend beaucoup de temps.
Un participant fait remarquer que, par définition, ces QR codes nécessitent une connexion Internet, or dans la vallée de la Molignée, cela s'avère souvent problématique…

Prochainement, il sera demandé au GT de prioriser les biens pour lesquels il serait judicieux de demander une intervention financière de la Région afin de les restaurer.

c) Réunion publique Parc naturel de la Molignée

Le 04/12/23 : les membres de la CLDR ont été conviés à la réunion d'information et présentation publique du projet Parc Naturel de la Molignée. Cette réunion s'est tenue à la Maison de la Ruralité de Bioul. Cette soirée a été un succès en termes de participation et a bénéficié d'un beau retour dans la presse :

Information ce lundi soir sur le parc naturel

ANHÉE-ONHAYE-FLORENNES-METTET

Le parc naturel de la Molignée ? Le processus est long, avant d'y arriver. Une étape sera franchie ce lundi, avec une réunion d'information.

En juillet de l'année passée, lors d'une conférence de presse, quatre bourgmestres présentaient un projet commun : celui de la création d'un parc naturel sur leurs territoires additionnés : ceux d'Anhée, Onhaye, Mettet et Florennes. Parc naturel de la Molignée ? On l'appelle au moins provisoirement comme ça, mais le nom n'est pas définitif. Car le processus est long. Depuis cette présentation, le Bureau économique de la Province a réalisé un premier travail d'élagage, mettant en avant les diverses thématiques sur lesquelles il est possible de travailler ensemble, dans ce cadre : patrimoine, tourisme, mobilité, agriculture, environnement etc. Cette trame sera présentée **ce lundi soir à la maison rurale de Bioul, à 18 heures.** L'information servira à expliquer ce qu'est et surtout ce que n'est pas un parc naturel, explique le responsable de l'agence de développement local d'Anhée, Nicolas De Beurme. Car, dans la perspective de ce rendez-vous, il a reçu une série de questions reflétant des inquiétudes. Son message, avant que les citoyens intéressés ne viennent pour recevoir des détails : un parc naturel, ce n'est pas une réserve naturelle, on peut y mener des activités. L'idée étant de mieux les mener, dans le respect du territoire, avec l'aide d'une équipe d'encadrement, mais aussi d'ouvriers actifs sur le terrain. La panoplie des actions possibles est sans limite. L'intérêt : mutualiser les forces sur quatre communes, faire ensemble ce que l'on ne pourrait pas faire tout seul. Grâce à des subsides wallons, si le projet de parc est accepté par le gouvernement. Le processus va continuer avec des études plus poussées menées par des bureaux d'études, qui alimenteront le dossier final. Au mieux, il ne faut pas attendre le parc naturel avant 2027.

Ne pas confondre parc naturel et réserve où on ne peut rien faire... il faut rassurer certains inquiets.

Plaidoyer du responsable de l'ADL anhétoise : ce ne peut être qu'un mieux, pour tout le monde. Et de décrire le projet comme une espèce de plan communal de développement rural transcommunal. E.W.

Des GT thématiques vont être mise en place à partir de mars. Plus d'informations, l'agenda et inscriptions via :
https://www.adlanhee.be/projets/parc-naturel-de-la-molignee?fbclid=IwAR3zmNGklwm9_W1tDBEbd1fa_WS9HngMdfUhF-W0C8nMq0LGboXdsj-98hE
Les membres de la CLDR sont les bienvenus à ces GT :

- 12 mars 18-20h, lieu à préciser : **Groupe de Travail Agriculture et alimentation** (INSCRIPTION)
- 20 mars 18-20h, lieu à préciser : **GT Développement rural et socio-économique, tourisme** (INSCRIPTION)
- 11 avril 18-20h, lieu à préciser : **GT Aspects sociaux, logement, culture/loisirs/enseignement** (INSCRIPTION)
- 16 avril 18-20h, lieu à préciser : **GT Aménagement du territoire, paysages et mobilité** (INSCRIPTION)
- 25 avril 18-20h, , lieu à préciser : **GT Environnement et biodiversité, énergie et climat** (INSCRIPTION)

4) Divers

Ce 07/03/2024, dans le cadre du « Festival A Travers Champs », sera diffusé le film « ZUT », de François de Saint Georges, suivi d'un échange sur les apports d'un Parc Naturel face aux enjeux soulevés dans le film + la possibilité de manger une « terroir boxe » durant ou après la séance. Pré-inscription via : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSegjavrDZ7BUN3PuD8S1mYNdLdYuo5d8dz9t58dg5XIfW1yXw/viewform

M. le Bourgmestre conclut en remerciant les participants.

Pour le bureau régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie,
Myriam BACHY – Xavier PAULY
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Myriam BACHY et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
m.bachy@frw.be ou x.pauly@frw.be

<u>Annexe 1</u> : Liste des participants

CLDR Anhée du 5 février 2024 - Présences		
Nom	**Prénom**	**Présence**
BAETENS	Roland	Présent
BIETTLOT	Guillaume	
CAMPANELLA	Bruno	
CARLY	Olivier	Présent
CARPENTIER de CHANGY	Christophe	Excusé
CHIARADIA	*Martin*	
COLLARD	Edith	Présente
de MONTPELLIER	Jacques	Présent
DECLERCK	*Anne-Lise*	*Excusée*
DEKONINCK	*Aurélien*	
DUMONT	*Nathalie*	*Excusée*
FAELES-VAN ROMPU	*Anne*	*Présente*
GASPARD	Vincent	Présent
GAUX-LAFFINEUR	*Nathalie*	*Excusée*
GOFFIN	Alexandre	Présent
HUBERT	René	Présent
JANDRAIN	Jean-Claude	Excusé
LALOUX	Jean-Luc	Démission
LEEMANS	Johan	Présent
LORENT	Guy	Présent
MINET	Benoit	Présent
MISSON	Francis	Présent
MOUTON	Dany	Excusé
MOUVET-PINON	*Anne*	*Présente*
NAETS	Jean-Christophe	

PETIT	*Paul-Marie*	
PIRSON	Joseph	Excusé
POLOME	Jean	Présent
RENARD	Etienne	Excusé
RONDIAT	*Pierre*	*Présent*
SOHY	Philippe	
STEVENS	Alain	Présent
VANACKERE	Eric	Excusé
VASSART	Jeanne-Marie	
VERHELST	Anne-Christine	Présente
WEBER	Isabelle	

Pour l'Administration Communale :

Françoise WINDESHAUSEN, éco-conseillère

Pour la FRW :

Myriam BACHY, agent de développement
Xavier PAULY, agent de développement.